

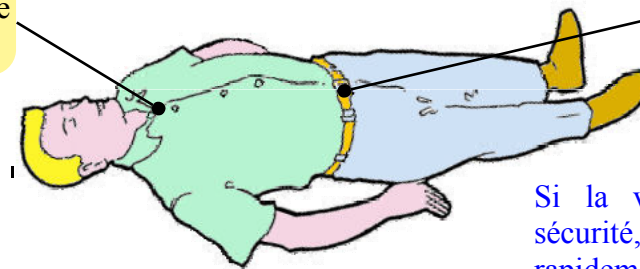
La respiration n'est possible que si aucun obstacle n'entrave le passage de l'air. La libération des voies aériennes est la première mesure à appliquer chez une victime inconsciente. Il est en effet indispensable d'assurer au plus vite le passage de l'air dans la gorge.

LES GESTES

Très vite :

- Je desserre ou dégrafe autour du cou et du ventre tout ce qui pourrait gêner la respiration (col de chemise, boucle de ceinture, bouton du pantalon...). Je déchire ou découpe au besoin.

Je déboutonne le col de chemise.

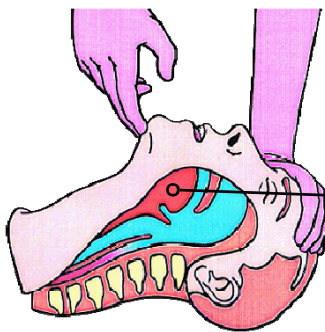


Je desserre la ceinture.

Si la victime porte son harnais de sécurité, je le laisse en place. Je vérifie rapidement qu'il ne gêne pas la respiration. Au besoin, je le desserre.

- Je bascule la tête de la victime en arrière et j'élève son menton :

Pour cela, je pose une main à plat sur le front et j'incline la tête en arrière pendant que mon autre main tire le menton vers le haut.



Cette technique permet d'éviter l'obstruction des voies aériennes par la chute de la langue dans l'arrière-gorge, évitant ainsi au sujet de s'étouffer.

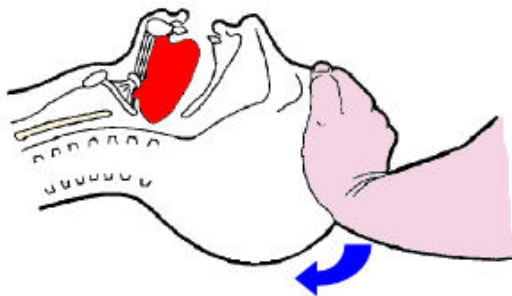


Puis j'apprécie la respiration (fiche PS6)

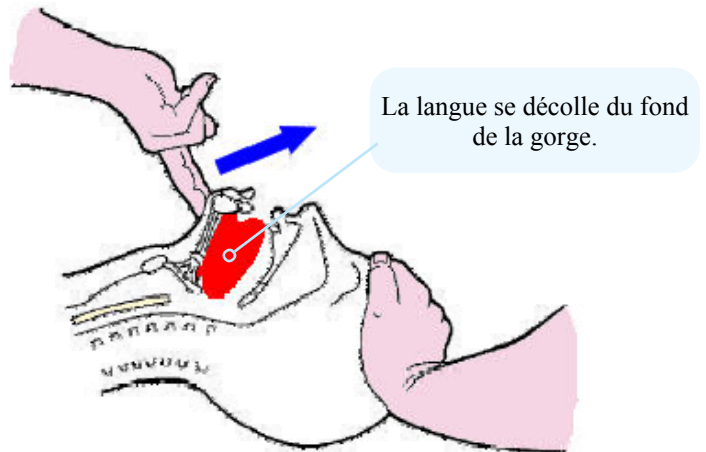
Particularités chez le nourrisson :

- J'amène doucement la tête du bébé dans l'alignement du torse.
- Je place la tête du nourrisson dans une position neutre ; j'évite de basculer sa tête.
- J'élève son menton.

Bascule de la tête de la victime en arrière et élévation de son menton.

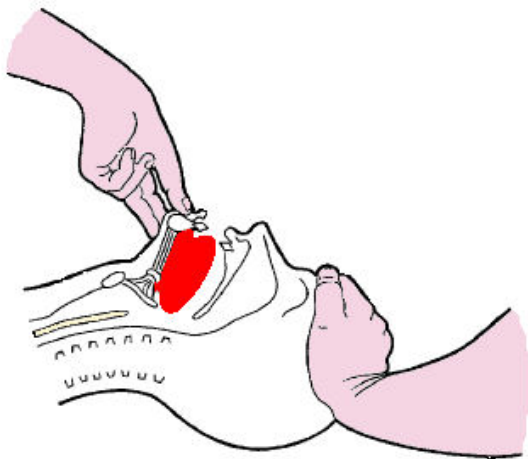


Je place la paume d'une main sur le front.
J'appuie vers le bas et incline la tête en arrière.

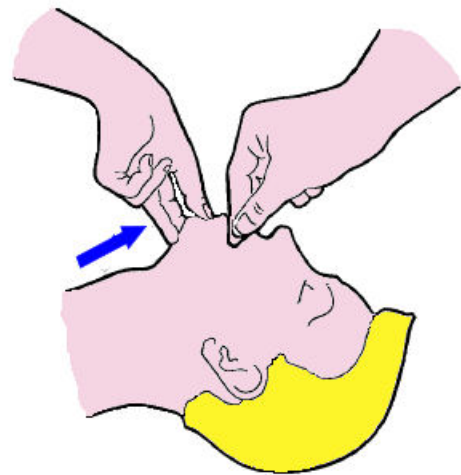


Je place 2 ou 3 doigts de l'autre main sous la pointe du menton en prenant appui sur l'os et non dans la partie molle du menton pour l'élever et le faire avancer.

Ouvrir la bouche et retirer un corps étranger à l'aide des doigts.



J'ouvre la bouche avec la main qui tient le menton.



Je retire les corps étrangers visibles à l'intérieur de la bouche avec la main qui était sur le front, y compris les prothèses dentaires décrochées sans toucher à celles qui sont restées en place.